

[Texte]

Mrs. Robinson: First of all, I want to make one comment, and that is, I understand there is a concern about land and dollars. I would be concerned too. The reserves, as they exist today, do not have the land they should have and a lot of the land they have is not very good land to begin with, and they are probably not getting the services they should be getting, or there are a lot of improvements to be made. To have an influx of a bunch of people coming back all of a sudden, of course that is a legitimate concern. But I will say to the government that I do not think you can put a dollar value on rights or membership or anything else. I think if there are fundamental human rights to certain things, you do not bring dollars into it. That is one point.

The other thing is on the last comment you made, about maybe the services for people who are not on reserves and if they have the right to go back on if they want to; yes, I agree with that. I think that has to be. If you are talking about Indian self-government, maybe you are going to have to talk about two or three different types. You may need one for the reserve Indians, one for off-reserve Indians, and one for the others; and they may be different. But I do not think that right today . . . The system is not fair to the Indian people, that is, a lot of the policies they are making and enforcing on the people today. Even at the reserve level. I do not think they are very fair to the people who leave the reserve, even though they still have their status. So there has to be a lot of work done there too, to justify that.

Mr. Schellenberger: I agree with your contention that you cannot put a dollar value on rights. However, things that flow from rights often have dollar values attached to them. I guess, perhaps to put it in very plain language, do you believe that if you, as a person who has a right—if the Indian Act sections were removed—to be registered again, that if you choose to live off the reserve that you should perhaps be provided with a house off the reserve if your colleagues on the reserve are provided with that, or are provided with assistance in education and the other services that are provided through treaty to those people who are now registered and live on reserves?

Mrs. Robinson: I think all I am saying is that I would not be so specific as to say to provide me with a house or education or anything like that. I have my own opinions on a lot of those things, which I would not want to say here, but what I am saying is that I do not think that to be a Micmac I need a number, nor do I need a band or anything else to be recognized as such. If there are any rights to flow out of being a Micmac, I think I should be entitled to them if I choose to want them.

• 0955

The Chairman: Mr. Schellenberger.

[Traduction]

Mme Robinson: Tout d'abord, j'aimerais faire le commentaire suivant: d'après ce que j'ai compris, on se préoccupe beaucoup des terres et des dollars. Cela me préoccupe également. Les réserves, dans leur forme actuelle, n'ont pas les terres qu'elles devraient avoir et beaucoup des terres qu'elles ont n'ont jamais été bonnes de toute façon; les réserves ne reçoivent sans doute pas non plus les services dont elles ont besoin et il y a beaucoup d'améliorations qui doivent encore être faites. C'est pourquoi il est normal que les gens craignent un soudain influx de gens. Mais ce que j'aimerais dire au gouvernement, c'est que je ne pense pas que l'on puisse accorder une valeur monétaire à des droits, au fait d'être membre, ou à autre chose. Lorsqu'il s'agit de droits de la personne fondamentaux, on ne devrait pas parler argent. Voilà pour le premier point.

Deuxièmement, quand à votre dernier commentaire, au sujet des services qui s'adressent aux personnes qui ne vivent pas sur les réserves et de la question de savoir si ces personnes devraient avoir le droit d'y retourner si elles le veulent . . . Je suis d'accord avec vous là-dessus. Je pense qu'il le faut. D'ailleurs, si l'on parle de gouvernement indien autonome, il faudrait peut-être parler de deux ou de trois types de gouvernement différents. Il faudra peut-être un type de gouvernement pour les Indiens qui vivent sur les réserves, un autre pour les Indiens qui vivent à l'extérieur, un autre pour le reste. Il se peut qu'il faille des gouvernements différents. Je ne pense pas qu'aujourd'hui . . . Le système, ou plutôt bon nombre des politiques qui sont imposées aujourd'hui aux Indiens, ne sont pas justes à leur endroit. Et ce même au niveau des réserves. Et je ne pense pas qu'il soit très juste envers les personnes qui quittent les réserves, même si celles-ci demeurent des Indiens de plein droit. Il reste donc beaucoup de travail à faire là encore.

M. Schellenberger: Je suis d'accord avec vous lorsque vous dites qu'on ne peut pas donner une valeur monétaire à des droits. Cependant, les choses qui découlent des droits se voient souvent donner une valeur monétaire. Pour simplifier les choses, pensez-vous que si certains articles de la Loi sur les Indiens étaient supprimés . . . Si une personne choisit de vivre à l'extérieur d'une réserve, pensez-vous qu'elle devrait se voir donner une maison à l'extérieur de la réserve, tout comme les Indiens sur les réserves s'en voient offrir? Pensez-vous que cette personne devrait bénéficier d'une aide financière pour faire des études ou des autres services qui sont offerts à ces gens qui sont des Indiens non inscrits et qui vivent sur les réserves et sont donc couverts par les traités?

Mme Robinson: Je n'irais pas jusqu'à dire qu'il faille nous fournir une maison, une éducation, ou autre chose. Je me suis fait ma propre idée sur beaucoup de ces choses, mais je ne voudrais pas en parler ici. Ce que je dis, c'est que je ne pense pas que pour être un Micmac, j'aie besoin d'un numéro, pas plus que d'appartenir à une bande entre autres. Si les Micmacs ont des droits, je devrais pouvoir m'en prévaloir si je le veux.

Le président: Monsieur Schellenberger.